

N°30

L'essentiel

Le journal de la com'com Saint-Méen Montauban



DOSSIER

Eau & Assainissement :
comment ça marche ?

L'ACTU

Un soutien au
commerce local
avec la carte de
fidélité My Loope

JEUNESSE

Des jobs saisonniers
près de chez vous,
en un clic !

DÉCOUVERTES

Bobet, à jamais
le premier



MARS 2025

www.stmeen-montauban.fr

p.2 Édito

p.3 Retour sur...

p.4 L'actu communautaire

Focus sur le budget 2025 / Un soutien au commerce local avec la carte de fidélité My Loope

p.6 Aides aux démarches

Des projets de construction ou de rénovation ? Rencontrez l'architecte conseil ! / Fin de l'ADSL, gare aux démarches abusifs !

p.7 DOSSIER - Assainissement

Eau & Assainissement : comment ça marche ?

p.10 Économie

Ty Waste, la plateforme qui accompagne les entreprises dans la gestion de leurs ressources

p.11 Emploi

Des Ressources en Action : rebondir vers un avenir professionnel plus serein

p.12 Le Plan Climat en action

Pédalez vers des mobilités plus durables avec la fête du vélo et des mobilités

p.13 Jeunesse / Petite enfance

Des jobs saisonniers près de chez vous, en un clic ! / Une journée pédagogique pour les professionnels de la petite enfance

p.14 Culture

Un dino dans la chambre, un arbre à frites dans le salon ? / Les coups de coeur des animatrices lecture

p.15 Découvertes

Bobet, à jamais le premier

Directeur de la publication

Philippe Chevrel, Président de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban
46, rue de Saint-Malo - CS 26042
35360 Montauban-de-Bretagne

Rédaction Service communication

Mise en page / impression Service communication - Maquette : Coconut Graphics - Impression : Roudenn Grafik imprimerie mévennaise

Tirage 12 400 exemplaires

I.S.S.N 2426 - 7864 - Mars 2025

Photos CCSMM sauf mention contraire

Reproduction interdite



ÉDITORIAL



Construire l'avenir, ensemble

Nous faisons face à des défis majeurs, mais aussi à des opportunités uniques pour bâtir un territoire durable et solidaire. La démographie, l'eau, l'habitat, la mobilité, l'économie ou encore les nouvelles technologies sont des enjeux qui nécessitent anticipation et engagement.

Agir pour demain, c'est par exemple développer des logements plus économes en énergie, déployer des solutions de mobilité plus accessibles et durables mais aussi repenser nos modes de vie et nos habitudes de consommation. Autant de leviers pour créer un avenir plus résilient et améliorer notre qualité de vie. Ces évolutions nécessitent une vision claire et des outils concrets.

Dans ce cadre, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) constitue une feuille de route ambitieuse pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, favoriser les énergies renouvelables et optimiser la gestion des ressources : l'eau va devenir une denrée rare à préserver dès aujourd'hui tant par la qualité que la quantité. Les récents épisodes d'inondations nous rappellent que nous devons préparer nos territoires à ces phénomènes naturels qui seront de plus en plus récurrents.

Mais au-delà des stratégies, c'est une dynamique collective qui doit être insufflée, car ces transformations ne réussiront que si elles sont portées par tous. Cela passe aussi par une réglementation adaptée et des politiques publiques cohérentes. L'intercommunalité joue ici un rôle clé : en unissant nos forces, nous pourrions donner plus d'ampleur à nos actions locales.

Nous avons ainsi une responsabilité envers les générations futures : poser les bases d'un territoire inclusif, durable et innovant. 2025 doit être une année d'action collective, de dialogue et de concrétisation. Ensemble, façonnons un avenir à la hauteur de nos ambitions !

Le Président
Philippe Chevrel



à l'horizon 2050 ?

2050. Un futur lointain mais des changements importants se profilent. Le réchauffement climatique devrait s'intensifier, avec des hausses de température plus marquées au printemps et en été, accompagnées d'une diminution des jours de gel. Les prévisions annoncent une augmentation de +2,7° en moyenne en France et de +1,9° sur notre territoire. Alors comment adapter le territoire en terme de mobilité, d'économie, d'habitat ou encore en gestion des ressources ? Retour sur quelques constats et réflexions posés et la présentation des actions déjà mises en place par la collectivité, lors de la cérémonie des vœux communautaires, le 31 janvier dernier.

LA MOBILITÉ



UNE MOBILITÉ REPENSÉE POUR UN TERRITOIRE PLUS PROCHE ET MIEUX CONNECTÉ



Plan Mobilités (2025-2035) : renforcement des transports collectifs, intermodalité, partage des véhicules et recours aux modes actifs (vélo, marche..)



Schéma directeur de construction de lignes cyclables et de services associés



Sensibilisation, communication, information

L'HABITAT



HABITAT DE DEMAIN : FLEXIBILITÉ, MUTUALISATION ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



Programme Local de l'Habitat (2025-2030) : logements modulables pour répondre aux besoins spécifiques, équipements partagés pour maximiser l'usage



Disposer d'un **parc locatif accessible**



Rénovation de l'existant et sobriété foncière

L'ÉCONOMIE



L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR L'EMPLOI : DES OPPORTUNITÉS



Une dynamique de créations d'entreprises



Tissu économique dense avec un taux d'emploi à 70%



Développement de l'économie circulaire entre les entreprises



Hybridation de l'immobilier d'entreprises

L'ACCÈS AUX DROITS

ANTICIPER LES INÉGALITÉS FACE AUX TRANSITIONS NUMÉRIQUES ET CLIMATIQUES



L'Espace France Services permet de garantir un accompagnement physique notamment pour les démarches administratives



Anticipation du maintien de l'offre des places de garde sur le territoire par la valorisation des métiers de la petite enfance : formation, échanges...



Couverture par la fibre optique : organisation de nouvelles formes de travail sur le territoire ?

L'EAU

UNE RESSOURCE SOUS TENSION ENTRE PRÉLÈVEMENTS ET QUALITÉ



Travaux de restauration de cours d'eau à Saint-Méen-le-Grand, Landujan, Médreac, Irodouër et La Chapelle du Lou du Lac



Replantation de 26 kms de haies bocagères entre octobre 2023 et janvier 2025



Augmentation du tarif de consommation d'eau : plus on consomme, plus le m³ est cher



Mise en place de compteurs connectés pour suivre la consommation en temps réel et détecter les fuites plus facilement



Investissement dans le renouvellement des canalisations

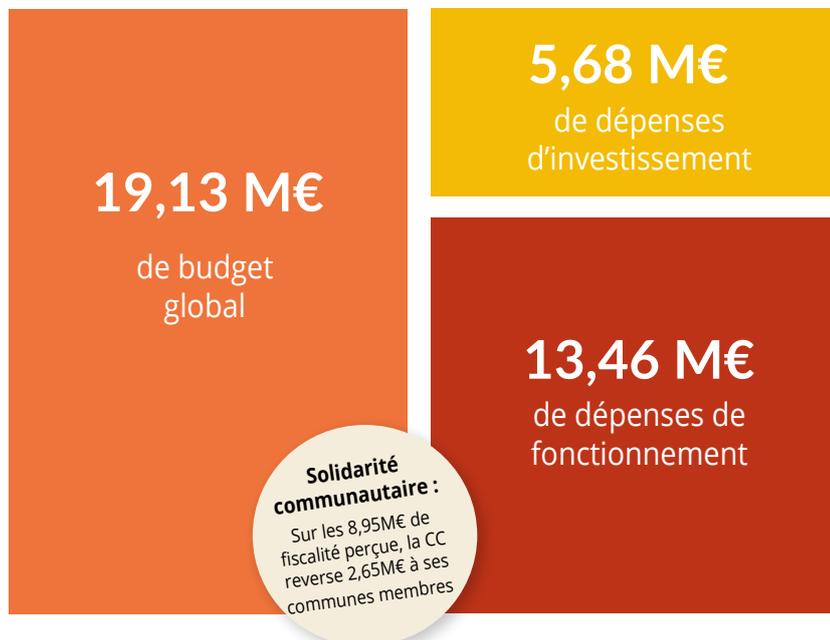


Prise de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025



Focus sur le budget 2025

Le 23 janvier dernier, le conseil communautaire a voté son budget primitif pour 2025 élaboré dans un contexte de grandes incertitudes marqué par l'absence de Projet de Loi de Finances (PLF) 2025, au moment du vote. Il s'élève à 19,13 M€. Présentation des grands chiffres et actions pour l'année.



• **Les dépenses d'investissement : 5,68 M€**

Elles concernent la réalisation d'équipements (voir les grands investissements de 2025 ci-dessous) et le remboursement des emprunts.

• **Les dépenses de fonctionnement : 13,46 M€**

Elles comprennent les services aux habitants (petite enfance, jeunesse, mobilité, emploi, développement économique, espace France Services, environnement...), la solidarité communautaire et les participations aux syndicats (École de Musique du Pays de Brocéliande, Pays de Brocéliande, SPL Tourisme, etc.)

Les budgets annexes

3,08 M€
pour l'eau potable

3,23 M€
pour la gestion des déchets

7,90 M€
pour la gestion de l'assainissement



Joseph Després

Vice-président délégué aux finances

Les finances de la communauté de communes demeurent bonnes et ce, malgré une hausse des dépenses avec une diminution des recettes, le tout dans un contexte économique sous tension à l'image du Projet de Loi Finances qui demande aux collectivités des efforts de plus en plus conséquents. Ainsi, un arbitrage sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement a dû avoir lieu en début d'année pour tenter d'anticiper les futures nécessités.

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation financière, pour maintenir un équilibre entre rigueur et ambition. Les études menées l'an dernier ont mis en lumière des projets prometteurs, qu'il nous faudra concrétiser avec responsabilité.



Le top 3 des grands investissements de 2025

1 **Des travaux liés à l'assainissement :** création d'une station d'épuration à Montauban-de-Bretagne, sécurisation des stations d'épuration, des postes de relevages, des réseaux et prise de compétence (matériels informatiques et véhicules pour l'assainissement non-collectif...)

7,90M €

2 **Des travaux sur le réseau d'eau potable :** amélioration des usines et réservoirs d'eau potable et travaux de protection des captages d'eau potable

1,99M €

3 **Travaux à la Gare Vélo-Rail de Médréac :** scénographie et aménagement de bureaux (déplacement de l'office du tourisme).

850K €

ET AUSSI



621 K€

Le déploiement du très haut débit.



125 K€

Fonds de concours solidarité versés aux communes pour leurs projets.



364 K€

Travaux Breizh Bocage et compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).



850 K€

Travaux d'aménagement et modernisation de la voirie.



309 K€

Actions en faveur de la mobilité (lignes de covoiturage dynamique, aire de covoiturage, fonds de concours pour les liaisons secondaires...)



329 K€

Actions en faveur de l'habitat : aides à l'accession à la propriété, à l'habitat social, à la rénovation énergétique et études.



622 K€

Renouvellement de matériels et de mobiliers, travaux d'amélioration des bâtiments communautaires (système de chauffage).



260 K€

Travaux de réhabilitation de l'atelier des services techniques.

+ D'INFOS

Une synthèse du budget est disponible sur www.stmeen-montauban.fr rubrique « La communauté de communes » puis « Le budget ».

Un soutien au commerce local grâce à la carte de fidélité My Loope

Avec la carte de fidélité My Loope, bénéficiez de réductions et de bons cadeaux dans les commerces près de chez vous. Retrouvez la liste des 19 commerces du territoire qui participent à l'opération.

La carte de fidélité My Loope est une carte unique pour soutenir le commerce local. Elle permet de cumuler des points et bénéficier des programmes de fidélité des commerçants membres du dispositif : bons de réductions, offres ciblées... Grâce à une lettre d'informations hebdomadaire, vous pouvez aussi suivre toutes leurs actualités.

Comment ça fonctionne ?

Vous disposez d'une seule carte pour tous les commerces, sous forme physique ou numérique (via le téléchargement gratuit d'une application sur le site de My Loope : <https://www.myloope.com/Fid/MyFid>).

Vous récupérez votre carte gratuitement chez les commerçants participants. À ce jour, 19 commerces participent à l'opération :

- **Gaël** : Enquête de Brocéliande et MHB Couture création
- **Saint-Méen-le-Grand** : Extra Jalu Chauffage, Les Lunettes d'Anne-Marie, la Supérette
- **La Chapelle du Lou du Lac** : Guit-Breizh
- **Irodouër** : LMC Légumes Bio, A la table d'Isa, Ciseaux et styles, La Beauté en soie
- **Montauban-de-Bretagne** : Les Couleurs du Vignoble, Au Lilas Rose, Discount 35, Calipage, XT Cycles, Le panier de Lili, Breizhtic, Optic 2000
- **Médréac** : l'atelier de la Galette

Vous êtes commerçant et vous souhaitez intégrer ce dispositif de fidélité ? Contactez le service économie : economie@stmeen-montauban.fr

Habitat : réunion d'informations sur l'adaptation de son logement

En partenariat avec la commune de Saint-Méen-le-Grand et SOLIHA, la communauté de communes propose une réunion d'informations sur l'adaptation de son logement pour permettre un maintien à domicile. SOLIHA vous conseille pour améliorer le confort de votre logement, nécessaire à votre autonomie et votre sécurité.

Lors de cette rencontre, vous pourrez bénéficier de conseils et astuces de la part d'une ergothérapeute et d'informations sur les différentes aides auxquelles vous pourrez prétendre pour réaliser votre projet de travaux.

L'atelier est gratuit et ouvert à tous. Mardi 29 avril à 14h30 au Centre Théodore Botrel de Saint-Méen-le-Grand. Un second atelier sera proposé à Montauban-de-Bretagne en octobre.

Plus d'infos auprès du service Habitat à habitat@stmeen-montauban.fr ou au 02 99 06 54 92.



Des projets de construction ou de rénovation ? Rencontrez l'architecte conseil !

Le Département propose un service de conseil en construction et en rénovation de votre logement.

Ce service est totalement gratuit et propose des permanences à Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand.

7 architectes, salariés du Département, vous accompagnent dans votre projet d'acquisition, de construction ou de rénovation. Les architectes conseil peuvent par exemple :

- Aider au choix d'un terrain ou d'un projet
- Informer sur les démarches administratives ou les étapes du projet
- Guider dans les démarches administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire...)
- Conseiller sur les méthodes de restauration : matériaux, techniques...

- Accompagner dans la réflexion d'aménagement de votre habitation : modification d'ouverture, agrandissement...

Comment en bénéficier ?

Des permanences sont organisées une fois par mois sur le territoire de la communauté de communes. Les prochaines auront lieu les mardis 6 mai et 16 juin :

- De 9h30 à 11h à l'espace France Service à Saint-Méen-le-Grand
- De 14h à 16h à la mairie de Montauban-de-Bretagne.

Les rendez-vous doivent être pris auprès de l'espace France services et/ou de la mairie de Montauban-de-Bretagne.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Cabinet en architecture et urbanisme (CAU 35) à cau35@ille-et-vilaine.fr - 02.99.02.32.94

Retrouvez l'ensemble des permanences sur l'agenda des permanences du site internet : stmeen-montauban.fr/permanences.

Fin de l'ADSL : gare aux démarchages abusifs !

Le réseau cuivre, qui a permis l'accès à l'ADSL pendant de nombreuses années, va être progressivement désactivé et démantelé d'ici 2030, remplacé par la fibre optique, plus rapide, adaptée pour les usages d'aujourd'hui, plus éco-responsable tout en nécessitant un entretien moins coûteux. Procédant par zone géographique, votre opérateur devrait vous contacter dans une période 6 à 12 mois précédant la fermeture, pour vous proposer de prendre la fibre.

Mais attention ! certaines entreprises utilisent ce prétexte pour réaliser des campagnes de démarchages abusifs avec des messages tels que « Si vous ne passez pas à la fibre optique dès le mois prochain, vous perdrez votre connexion Internet », « L'Etat vous oblige à prendre la fibre optique », « Votre téléphone ne fonctionnera plus à partir du mois prochain »... Bien entendu, tant que votre commune n'est pas concernée, vous pouvez continuer d'utiliser votre connexion ADSL.

Les 5 conseils de la Direction Générale des entreprises (DGE) pour les particuliers :

1. Je vérifie si je suis concerné par la fermeture du réseau cuivre.
2. Je me renseigne sur la date de fermeture du cuivre.
3. Je vérifie mon éligibilité à la fibre optique.
4. Je choisis un opérateur et j'anticipe la migration.
5. Une fois le raccordement réalisé, je profite des nouvelles possibilités offertes par ma connexion Très Haut Débit.

Pour le moment, le retrait du cuivre dans les communes de notre territoire n'est pas encore planifié et ne démarrera pas avant 2028. Néanmoins, renseignez-vous régulièrement en consultant la carte du ministère de l'Économie :



Le conseil des agents de l'espace France Services

Refaire un permis détérioré

Si votre permis de conduire français est détérioré alors que vous êtes en France, la demande de nouveau permis se fait en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Préparez les documents suivants au format numérique (scannés ou photographiés) :

- Adresse mail
- Permis de conduire détérioré (en couleur et recto verso)
- Photo-signature numérique : Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il est proposé de télécharger et d'envoyer le formulaire de dépôt photo signature (FPS) lors de la procédure en ligne.
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom et prénom (facture d'eau, électricité, téléphone ou impôts).
- Si vous êtes étranger :
 - o justificatif de votre résidence normale en France si vous avez la nationalité suisse,

andorrane, monégasque ou d'un Etat européen

- o Justificatif de la régularité de votre séjour en France (titre de séjour) si vous avez la nationalité d'un autre État
- Pour un permis de catégorie C ou D, avis médical (formulaire Cerfa n°14880) Si vous ne fournissez pas d'avis médical, vous obtiendrez un duplicata reprenant la même période de validité que le permis détérioré

Pour rester informé de l'avancement de votre demande et de l'expédition de votre permis de conduire, indiquez votre numéro de téléphone.

À noter : Votre permis de conduire (titre de conduite) pliant 3 volets « rose cartonné » reste valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous pouvez déjà demander son remplacement.





Station d'épuration de La Chapelle du Lou du Lac

Votre com'com compétente en matière d'assainissement

Déjà compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et d'eau potable, la communauté de communes assure désormais la compétence « assainissement » depuis le 1^{er} janvier 2025 et devient votre interlocutrice unique en la matière. Cette nouvelle responsabilité s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la préservation et la gestion de la ressource en eau au sein du territoire intercommunal.

Patrick Herviou | Vice-président délégué au Petit et grand cycle de l'eau

« Notre objectif est clair : accélérer le processus de reconquête de la qualité de l'eau »

Depuis 2023, notre intercommunalité travaille sur le transfert de la compétence en vue de l'anticiper au 1^{er} janvier 2025, soit un an avant l'obligation réglementaire. Cette démarche nous a permis de dresser un état des lieux précis de notre territoire, révélant une situation hétérogène selon les communes qui nécessite une action coordonnée à l'échelle du territoire intercommunal.

Notre intercommunalité compte actuellement 19 stations d'épuration, 150 km de réseau d'eaux usées et 4 300 installations d'assainissement non collectif (ANC) dont nous devons vérifier la conformité. Face à cette réalité, notre objectif est clair : accélérer le processus de reconquête de la qualité de l'eau en améliorant la qualité des rejets dans le milieu naturel.

La mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale nous permettra de relever ce défi. Nous élaborons un schéma directeur comprenant un diagnostic approfondi des infrastructures et des solutions concrètes accompagnées d'un échéancier d'investissement sur 10 ans.

Pour l'assainissement collectif, nous sommes déjà en ordre de marche pour moderniser nos installations existantes.

Concernant l'ANC, notre objectif est d'établir un plan d'action visant à améliorer la conformité des installations.

Notre ambition est de garantir un service de haute qualité pour tous les usagers en nous conformant aux évolutions législatives croissantes en matière environnementale.

Ces investissements sont cruciaux pour atteindre nos objectifs de reconquête de la

qualité de l'eau.

Nous ne sommes pas seuls dans cette opération. Nous bénéficions du soutien précieux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM35) en matière de contrôle et de conseil.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne nous conseille aussi en matière de reconquête du bon état écologique et participe au financement de nos projets de modernisation.

La prise de compétence assainissement par notre intercommunalité n'est pas une simple formalité administrative. C'est une politique publique importante pour l'avenir de notre territoire, de notre environnement et de notre qualité de vie.



Eau et Assainissement : comment ça marche ?

La communauté de communes est désormais votre unique interlocutrice en matière d'assainissement collectif (le tout-à-l'égout en zone urbaine) et non collectif (les installations individuelles en milieu rural). Le service assainissement vous accompagne dans vos démarches.

Vos démarches d'assainissement collectif (ou tout-à-l'égout)

Vous construisez un logement ? Voici comment vous raccorder au réseau public d'assainissement collectif.

1. Demande de raccordement

Avant tout rejet dans le réseau, vous devez obtenir une autorisation en remplissant le formulaire de demande de raccordement.

2. Réalisation des travaux

Sur le domaine privé : le raccordement de votre habitation au réseau public est à votre charge. Ces travaux doivent être réalisés par une entreprise qualifiée.
Sur le domaine public : les travaux sont réalisés par la communauté de communes qui prend en charge les 5 premiers mètres du branchement. Au-delà de 5 mètres, les travaux sont à vos frais. À la fin des travaux, le service procède aux contrôles des installations.

» Votre participation financière à l'assainissement collectif

Tous les propriétaires soumis à l'obligation de raccordement doivent participer financièrement. Cela inclut :

- Les logements neufs construits après la mise en service du réseau.
- Les logements existants, lors d'un raccordement à un réseau nouvellement installé.

Cette contribution est due une seule fois par projet. Pour une maison d'habitation, le coût de participation s'élève à 17€ par m² de surface plancher.

» Contrôle en cas de vente immobilière

Votre installation doit être contrôlée lors d'une vente immobilière pour obtenir un certificat de conformité. Pour cela, vous devez remplir le formulaire de demande de contrôle en cas de vente immobilière.

Vos démarches d'assainissement non collectif (installation individuelle)

Vous faites construire ou réhabiliter une maison dans un secteur qui n'est pas desservi par un réseau public d'assainissement collectif ? Votre installation d'assainissement non collectif ne fonctionne plus correctement ? Voici les démarches à effectuer pour mettre en place un système d'assainissement non collectif.

1. Demande d'autorisation

Un dossier de conception doit être déposé auprès du service assainissement de la communauté de communes afin qu'il valide le projet de conception.

2. Réalisation des travaux

Les travaux doivent ensuite être réalisés par une entreprise qualifiée couverte idéalement par une garantie décennale.

3. Contrôle des installations

Enfin, vous devez prévenir le service assainissement afin qu'un contrôle de réalisation soit effectué avant que la fosse septique ne soit remblayée. La bonne exécution des travaux et la conformité de l'installation au projet de conception validé par la communauté de communes sont vérifiées.

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES SUR NOTRE TERRITOIRE C'EST :



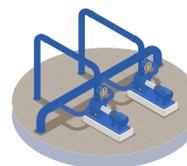
19

STATIONS D'ÉPURATION



8

STATIONS DONT LES ESPACES VERTS SONT GÉRÉS EN ÉCO-PÂTURAGE



42

POSTES DE REFOULEMENT

Dispositif équipé de pompes, permettant de transporter les eaux usées d'un point bas vers un point haut et éloigné du réseau d'assainissement.



150 km

DE RÉSEAUX COLLECTIFS

présents en zone urbaine appelé aussi « tout-à-l'égout »



4 300

INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

présentes en zone rurale



570 000 m³

D'EAU ASSAINIS

en 2023

Réaliser les démarches

L'ensemble des dossiers et formulaires sont à retrouver sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « Les démarches » puis « Habitat / Urbanisme ».

Selon votre situation, deux onglets vous concernent :

- OU**
- Faire vos démarches d'assainissement non collectif
 - Faire vos démarches d'assainissement collectif

Le service assainissement se tient à votre disposition pour toute interrogation par mail à assainissement@stmeen-montauban.fr ou à la maison du développement à Saint-Méen-le-Grand (22 rue de Gaël).

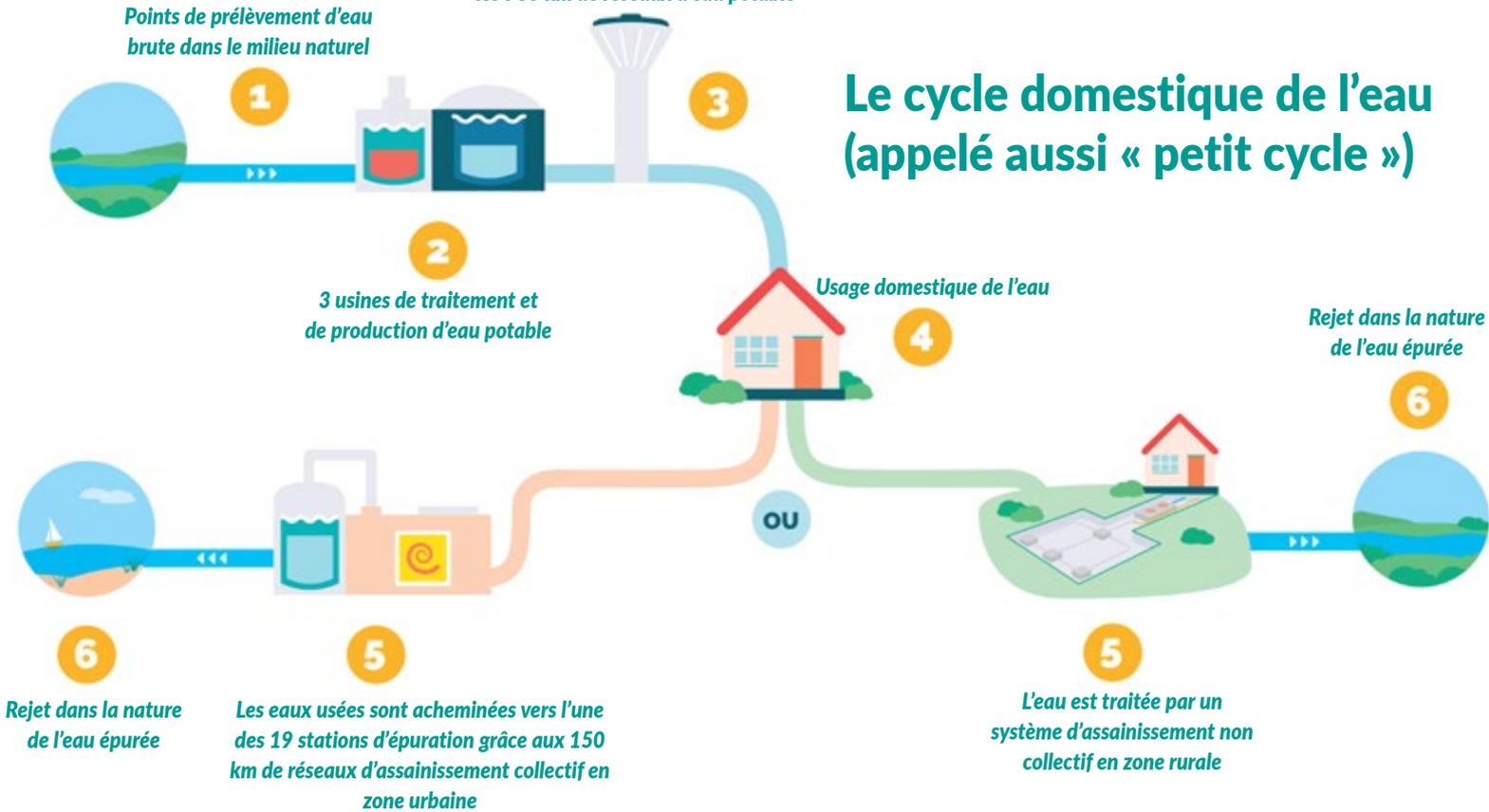
+ D'INFOS

Auprès du service assainissement à assainissement@stmeen-montauban.fr ou au 02 99 54 06 92 et sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « Les services » puis « Eau et assainissement ».

9 réservoirs et châteaux d'eau permettent de stocker l'eau potable transportée ensuite par les 985 km de réseaux d'eau potable

Points de prélèvement d'eau brute dans le milieu naturel

Le cycle domestique de l'eau (appelé aussi « petit cycle »)



ZOOM SUR...

UN TRANSFERT DE COMPÉTENCE ANTICIPÉ ET CONCERTÉ AVEC LES COMMUNES

2022
Le Conseil communautaire délibère en faveur d'une prise de compétence Assainissement en 2025



2023
Lancement d'une étude pour définir la stratégie à horizon 10 ans et le fonctionnement du service appelé « schéma directeur »

VALIDATION

par arrêté préfectoral validant la prise de compétence assainissement en novembre 2024. La communauté de communes est votre interlocutrice unique depuis le 1^{er} janvier 2025



Enquête publique jusqu'au 18 avril

Une enquête publique sur le projet de nouvelle station d'épuration de Montauban-de-Bretagne se tient jusqu'au 18 avril 2025.

Plus d'informations sur www.stmeen-montauban.fr puis « Actualités » sur la page d'accueil.

Les bons gestes pour préserver le réseau de traitement des eaux usées

Tout ne va pas à l'égout ! Le réseau d'assainissement collectif sert à évacuer les eaux usées vers les 19 stations d'épuration du territoire. Pour adopter les bons gestes, ne jetez jamais de produits toxiques, huiles, matières grasses ou objets solides dans les canalisations des WC, éviers ou lavabos.



Les huiles et matières grasses

Huiles de vidange, graisses, huiles de friture, etc.. Elles bouchent les conduites et provoquent de mauvaises odeurs.

Le bon geste : apportez-les en déchetterie.



Les produits chimiques et toxiques

Vernis, essence, solvants, diluants, acide de batte, produits de jardins, médicaments, etc. Ils détériorent les tuyaux, peuvent intoxiquer les égoutiers et perturbent le fonctionnement de la station d'épuration.

Le bon geste : apportez-les en déchetterie. Les médicaments non utilisés, périmés ou non, doivent être rapportés en pharmacie.



Les objets solides

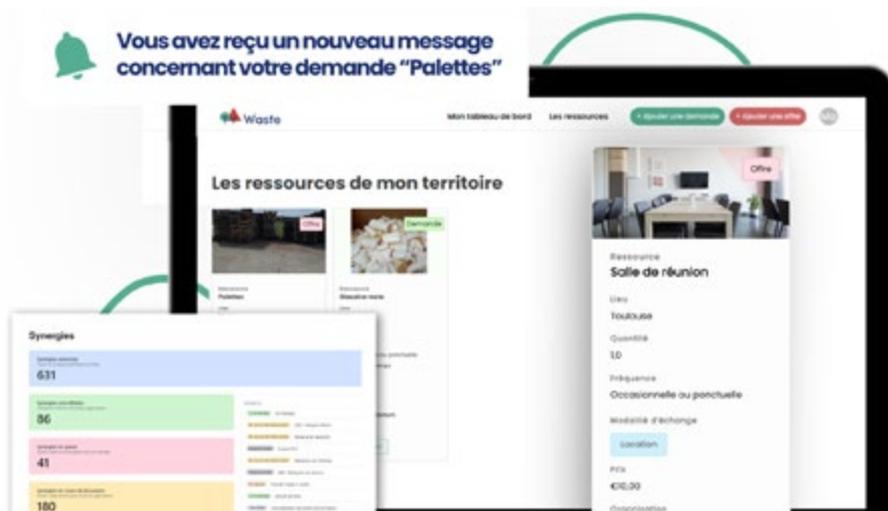
Lingettes - même biodégradables, mégots, couches-culottes, protections hygiéniques, coton-tiges, lames de rasoir, collants, litières pour animaux, etc. Ils gênent l'écoulement des eaux, bouchent les pompes et doivent être retirés à la main par les agents.

Le bon geste : jetez-les dans votre bac d'ordures ménagères.



Ty Waste, la plateforme qui aide les professionnels à partager leurs ressources

La communauté de communes s'associe à Ty Waste pour favoriser le réemploi et les échanges entre entreprises, associations et collectivités locales, dans une logique d'économie circulaire. Deux rencontres pour les professionnels sont proposées les 3 et 22 avril prochains.



La plateforme en ligne Ty Waste, accessible toute l'année sur tywaste.fr/accueil-brocoliande, permet aux professionnels de publier gratuitement des annonces pour proposer ou rechercher toutes sortes de ressources : mobilier, matériel, machines, matières premières, espaces de stockage, locaux... L'idée est simple : au lieu de jeter ou de stocker inutilement, un partage et une seconde vie sont offerts aux équipements et matériaux disponibles. Par exemple, une entreprise qui possède une machine et qui l'utilise très peu peut, grâce à Ty Waste, permettre à une autre organisation de s'en servir et ainsi lui éviter cet achat.

Une démarche qui permet de réduire les déchets et d'optimiser les coûts.

Des rencontres pour échanger et collaborer

En complément de cet outil en ligne, deux ateliers sont organisés le 3 avril à l'espace France Services et le 22 avril au Tissé. Ces rencontres seront l'occasion pour les participants d'échanger directement sur leurs besoins et excédents, tout en développant leur réseau professionnel. Cela permettra aussi de découvrir comment maximiser l'utilisation des ressources disponibles dans le territoire.

Une démarche gagnant-gagnant pour le territoire

L'initiative portée par Ty Waste et la communauté de communes va au-delà du simple échange de biens. Elle s'inscrit dans une vision plus large où chaque acteur local peut contribuer à une économie plus responsable et durable. En facilitant ces connexions et en encourageant la réutilisation des ressources, Ty Waste aide les entreprises à limiter leurs déchets tout en renforçant leur ancrage territorial. Face à l'enjeu majeur de la transition écologique, ce type de collaboration offre des solutions concrètes et adaptées aux réalités économiques du territoire. En alliant réduction des coûts, limitation de l'empreinte environnementale et coopération entre acteurs, elle crée une dynamique, bénéfique pour tous.

+ D'INFOS

Ateliers le 3 avril à l'espace France Services à Saint-Méen-le-Grand et le 22 avril à l'espace entreprises Le Tissé à Montauban-de-Bretagne, de 8h30 à 10h30.
Renseignements et inscriptions à conomie@stmeen-montauban.fr

L'ACTU ÉCO'

Ateliers : Envie de créer ou de reprendre une entreprise, par où commencer ?

Gratuits et animés par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ces ateliers permettent à tout porteur de projet d'appréhender la démarche globale de la création-reprise d'entreprise et de découvrir toutes les possibilités d'accompagnement. De 9h30 à 12h à l'espace entreprises Le Tissé (Montauban-de-Bretagne) :

- le 4 avril, le 5 mai, le 6 juin et le 4 juillet.

Renseignements et inscription auprès du service économie : conomie@stmeen-montauban.fr

Prochain « Café Tissé »

Tous les 3 mois, le service économie de la communauté de communes invite les entrepreneur.e.s et dirigeant.e.s d'entreprises autour d'un café afin de créer du lien et de partager un moment convivial à l'Espace entreprises Le Tissé à Montauban-de-Bretagne, parc d'activités de la Gautrais.

Prochain rendez-vous **vendredi 20 juin 2025 de 8h à 10h.**

Renseignements et inscription au Café Tissé auprès du service économie : conomie@stmeen-montauban.fr



Les participants se sont retrouvés pour faire le bilan de l'action et partager ensemble leurs futurs projets.

Des Ressources en Action : rebondir vers un avenir professionnel plus serein

Pour remobiliser les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et amorcer une dynamique de retour à l'emploi, le Point Accueil Emploi a renouvelé en octobre 2024, le dispositif *Des Ressources en Action*. Cette initiative a répondu à l'appel à projet du Programme Bretilien d'Insertion 2023-2024 et a bénéficié d'une subvention du département d'Ille-et-Vilaine.

Des trajectoires de vie diverses

Le dispositif a accueilli huit participants, six femmes et deux hommes, âgés de 25 à 48 ans. Pour Géraldine, 37 ans et habitante de Gaël, ce programme représentait une occasion de repartir du bon pied : « *j'étais intimidée au début, mais les ateliers m'ont aidé à gagner confiance en moi et à mieux comprendre mes qualités.* »

Les participants avaient des profils variés, certains étaient sortis du système scolaire précocement, d'autres avaient effectué des stages ou travaillé mais sans jamais réussir à s'insérer durablement dans le monde professionnel. Géraldine raconte : « *je suis sortie de l'école à 16 ans. Jusqu'à mes 28-30 ans, je n'avais ni diplôme ni expérience, ce qui rendait mes recherches d'emploi très difficiles.* »

Un large éventail de thèmes pour répondre à tous les besoins

Ce programme accompagne les stagiaires de façon personnalisée avec l'organisation d'ateliers aux thématiques variées : confiance en soi, connaissance des ressources du territoire, techniques de recherche d'emploi... « *Ce que j'ai aimé avec ce dispositif, c'est qu'il m'a permis de me redécouvrir* », explique l'une des participantes.

Pour permettre de répondre aux obstacles rencontrés par les participants dans leur recherche d'emploi, l'accent a été mis sur

l'estime de soi, le bien-être et la préparation aux entretiens d'embauche. « *Avec le code couleur pour les qualités, j'ai appris que j'étais davantage dans l'émotionnel, mais que j'avais aussi un côté rationnel* » poursuit Géraldine.

Le sport était également au programme, avec la pratique de la marche nordique.

Sceptique au début, Géraldine reconnaît les bienfaits de cette approche : « *le sport, ce n'était pas mon truc, mais la marche nordique m'a vraiment plu. J'ai découvert une activité que je pourrais refaire* ».

Les ateliers ont été animés par des professionnels issus de différents domaines : coaches en développement personnel, conseillers emploi et intervenants spécialisés.

Les présentations des structures locales, notamment l'espace France Services et Eureka Emploi Services, ont permis aux participants d'en apprendre davantage sur les opportunités d'emploi et de formations qu'offre aujourd'hui le territoire.

Des transformations durables pour les bénéficiaires

Au terme des dix séances réparties sur 3 mois, les participants ont exprimé leur satisfaction. Au-delà des outils présentés

« Pour les personnes qui se sentent perdues ou qui ignorent vers où et vers qui se tourner, ce dispositif est une véritable bouffée d'air frais »

et des clés données, un véritable élan s'est développé chez chacun « *j'ai non seulement appris des choses sur moi, mais j'ai aussi découvert les ressources qui se trouvent autour de moi. Je suis maintenant en contact avec Eureka Emploi Services pour des missions qui pourraient me donner de l'expérience* »

conclut l'habitante de Gaël, qui par ailleurs, recommande vivement le programme : « *pour les personnes qui se sentent perdues ou qui ignorent vers où et vers qui se tourner, cette action est une véritable bouffée d'air frais* ».

Avec une participation assidue et des retours positifs, *Des Ressources en Action* montre qu'il est possible de redonner confiance en assurant un accompagnement vers un avenir prometteur.

+ D'INFOS

Vous êtes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi et vous souhaitez être accompagné ?

Contactez le PAE et découvrez l'ensemble de ses actions sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « Les services » puis « Emploi et formation professionnelle ».

« Ce dispositif m'a permis de me redécouvrir »



Pédalez vers des mobilités plus durables avec la fête du vélo et des mobilités !

Le samedi 17 mai prochain, Montauban-de-Bretagne vivra au rythme du vélo à l'occasion de la fête du vélo et des mobilités, un événement organisé par la communauté de communes, sur les terrasses du coeur de ville. De 14h à 18h, venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de se déplacer autrement, tout en prenant en conscience de l'impact écologique de nos choix de mobilité.



La compagnie A Portés de Mains clôturera la journée avec son spectacle *Fais comme l'oiseau*.

Un événement ancré dans une dynamique nationale

La fête du vélo et des mobilités s'inscrit dans le cadre de « Mai à Vélo », une initiative nationale portée par l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active avec le soutien de l'État. Chaque année, ce rendez-vous fédère des milliers d'événements partout en France pour promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes. Pour accompagner les organisateurs, l'association met à disposition un kit de communication et des fiches pratiques adaptées aux animations. À notre échelle, un beau programme vous est réservé !

Des animations et ateliers pour petits et grands

Tout au long de l'après-midi, plusieurs stands et animations vous permettront d'explorer les différentes facettes du vélo et des mobilités douces. Pour les plus jeunes, le Vélo Club Mévennais proposera un parcours de maniabilité (slalomer entre des plots, changer de direction...) afin de leur apprendre à circuler en toute sécurité. Pour les plus gourmands, sport et plaisir seront au menu : préparez votre propre jus de fruits frais en pédalant grâce au vélo smoothie de Mon Bon Marché. Pour ceux qui hésitent encore à troquer leur voiture contre un vélo, venez tester les vélos à assistance électrique mis à disposition

par la communauté de communes et le Département d'Ille-et-Vilaine. Un éducateur sportif vous accompagnera pour une courte balade, afin de vous faire découvrir les avantages de cette alternative. Avec l'association *Rayons d'Action*, profitez d'un service gratuit de gravage de vélo grâce au dispositif Bicycode, facilitant ainsi son identification en cas de vol.

Des balades à bord d'un tricycle en plume animées par Léo Paul et des conseils d'entretien vélo compléteront cette journée.

Transports et mobilités : toutes les solutions près de chez vous

La SNCF, EHOP, Eureka Emploi Services Keolis et l'Office de Tourisme seront présents pour vous apporter des informations sur les circuits, les solutions de transport et le covoiturage de proximité disponibles sur le territoire.

Enfin, un spectacle viendra clôturer l'événement. En mettant en scène le vélo sous un angle artistique et original, *Fais comme l'oiseau* par la compagnie A Portés de Mains apporte une réflexion sur le parcours des oiseaux migrateurs et des gens qui les suivent. De Baudelaire à Perret, de Poelvoorde à Fugain, on parle de migration à travers des poèmes et des chansons. Ici, le vélo, symbole du voyage, tourne en rond et nous aide à prendre du recul sur ce sujet.

Mesurer notre impact écologique et changer nos habitudes

La fête du vélo et des mobilités éveillera aussi les consciences en nous invitant à réfléchir à nos pratiques quotidiennes de déplacement et à leur impact sur l'environnement. Grâce à l'outil en ligne *Nos Gestes Climat* de l'Agence de la transition écologique (ADEME), chacun pourra évaluer l'impact de ses déplacements (voiture, train, vélo, covoiturage) et visualiser les économies de gaz à effet de serre réalisables en changeant certaines habitudes. Cycliste aguerri ou simple curieux, cette journée est faite pour vous ! Alors, prêts à relever le défi ?

Les partenaires présents : Vélo Club Mévennais, Mon Bon Marché, l'Office de Tourisme Saint-Méen Montauban, Rayons d'action, Liaisons douces du Pays de Dinan, Léo Paul, OCM section cyclo, Eureka Emploi Services, EHOP, SNCF, Keolis, Ville de Montauban-de-Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine.



Serge Collet

Vice-président délégué aux mobilités

À travers cet événement qui se veut festif, la communauté de communes souhaite encourager les habitants à intégrer davantage les mobilités douces dans leur quotidien, que ce soit pour les trajets domicile-travail, les sorties en famille ou les déplacements de loisirs. Avec l'adoption récente du Plan de Mobilité Simplifié, la collectivité entend faciliter les mobilités alternatives en améliorant les services et infrastructures et en sensibilisant aux bénéfices des transports en commun, du covoiturage, du vélo ou encore de la marche.

+ D'INFOS

Le programme détaillé sera disponible sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique Agenda.



Des jobs saisonniers près de chez vous, en un clic !



Vous êtes à la recherche d'un job saisonnier ? Le service jeunesse a lancé depuis le 8 mars son nouveau site dédié aux jobs saisonniers sur le territoire de la communauté de communes. En partenariat avec les agences d'interim et les entreprises, plusieurs offres d'emplois à destination des jeunes, mineurs et majeurs, sont publiées pour un recrutement simple et local.

Pour continuer d'accompagner les jeunes d'un point de vue professionnel, l'information jeunesse en collaboration avec les entreprises du territoire, propose une toute nouvelle plateforme pour les jobs saisonniers. Le site met à disposition des offres d'emploi sur la période estivale pour les mineurs et majeurs et des conseils pratiques.

Concrètement, deux onglets principaux sont accessibles sur le site. « *Je suis candidat* » est réservé aux jeunes en recherche. Ils peuvent postuler aux offres de leur choix en envoyant un curriculum vitae et une lettre de motivation. L'entreprise reçoit ensuite la candidature et entame éventuellement la phase de recrutement.

De son côté, l'onglet « *Je suis employeur* » permet aux entreprises « *de faire une demande de création de compte. Après notre validation, elles sont autonomes pour créer et demander la diffusion de leurs offres qui intervient après nos relectures* » précisent Lucie et Mathilde, référentes de la plateforme.

Le prolongement digital du forum jobs d'été

Ce nouveau projet complète l'événement mis en place depuis 10 ans, le forum jobs

d'été. L'agence PROMAN, installée à Saint-Méen-le-Grand et participante annuelle du forum, est l'une des premières à s'être inscrite sur la plateforme. « *Elle est simple d'utilisation, la mise en ligne de l'annonce est facile et on est bien accompagné* » rapporte Aurélie Poncel, responsable d'agence.

« *Le forum favorise une rencontre entre les employeurs et les candidats, tandis que la plateforme offre une solution à ceux qui ne peuvent pas se déplacer de pouvoir tout de même profiter de cette opportunité* », concluent les référentes.

Que vous soyez entreprises ou candidat, rendez-vous dès maintenant sur la plateforme jobete.stmeen-montauban.fr pour découvrir les offres et les possibilités de recrutement !

+ D'INFOS

Auprès de l'équipe Jobs d'été à forumjobs@stmeen-montauban.fr

Accédez à la plateforme Jobs d'été



Une journée pédagogique pour les professionnels de la Petite Enfance

Le 29 novembre dernier, assistantes maternelles et équipes des crèches communautaires se sont retrouvées pour la première fois lors d'une journée pédagogique mise en place par le service petite enfance de la communauté de communes.

Organisée en demi-journées, plusieurs ateliers ont été proposés : trucs et astuces sur les temps de séparation entre l'enfant et le parent, temps de méditation, visionnage de documentaire... « *Je souhaitais que les professionnels puissent se rencontrer, échanger et se former ensemble* », explique Sylvie Roussin, vice-présidente déléguée à la Petite enfance. Un avis partagé par Sonia, Nolwenn, Céline et Cindy, assistantes maternelles à Saint-Onen-la-Chapelle : « *on a été très bien accueillies par les équipes des crèches. A chaque activité, on était en binôme avec l'une d'entre elle, ce qui nous a permis d'échanger, de réfléchir ensemble et ça a été très enrichissant* ». « *Les ateliers étaient très bien mais trop courts !* » rajoutent Anaïck de Landujan et Stéphanie de La Chapelle du Lou du Lac. Cette journée a également pu se tenir grâce aux parents qui ont pu s'organiser pour libérer les assistantes maternelles, « *ils ont réagi positivement à cette invitation car ils y ont vu une mise en valeur de notre profession, et le côté formation* » poursuivent les assistantes maternelles.

Du côté des crèches, même sentiment. « *Ça nous a fait du bien de toutes se retrouver, de s'ouvrir en dehors du milieu de la crèche. On a pu mettre des visages sur certaines assistantes maternelles ce qui permet de faire du lien aussi pour les parents* ».





Un dino dans la chambre, un arbre à frites dans le salon ?

Avec la mise en place de l'artothèque, une cinquantaine d'œuvres d'illustration jeunesse et leurs livres sont empruntables dans les médiathèques. L'objectif ? prolonger la magie des histoires à la maison !

Avec le soutien de la communauté de communes, soucieuse d'élargir l'accès à la culture à tous et en tout lieu, il est désormais possible d'emprunter une œuvre d'art associée à un album. Spécialisée dans l'illustration jeunesse, l'artothèque offre un nouveau regard sur l'art. Coralie, abonnée de Médréac est ravie de son emprunt. « *Quel plaisir de voir un original d'une artiste dont j'aime particulièrement le travail dans la médiathèque que je fréquente ! Plaisir encore plus grand quand je peux repartir avec et l'admirer avec ceux que j'aime pendant plusieurs semaines ! C'était très agréable de pouvoir regarder ce tableau et d'échanger en famille autour de celui-ci. Cela crée une bonne occasion de débattre !* ».

Des œuvres qui suscitent curiosité et inspiration

L'artothèque ouvre aussi des perspectives pour des projets pédagogiques et professionnels comme en témoigne l'expérience d'Octavie. Professeure de

maternelle à Quédillac, elle a travaillé avec ses élèves sur le tableau de Matthieu Maudet, *Le Loup croqueur de chaussettes*, en lien avec son thème annuel, le folklore des contes. « *Les enfants ont observé, décrit l'œuvre, lu l'album et ont tissé du lien avec les contes étudiés. Ils ont constaté la forme de chaussette des animaux et ont découvert le principe de la sérigraphie. Ils ont ensuite choisi des objets à exploiter pour reprendre la démarche de Matthieu Maudet et réalisé à leur tour des animaux à partir d'objets tout aussi incongrus* ». Certains ont repris l'idée des chaussettes quand d'autres ont utilisé des pochoirs de T-shirts et de lunettes. « *Cela a constitué un support de langage pertinent pour la classe tout en donnant du sens au travail mené sur l'objet-livre* ».

Que ce soit pour cultiver l'imagination, nourrir des démarches créatives ou simplement décorer votre intérieur, l'art s'invite désormais chez vous. Alors, quel sera votre prochain emprunt ?



Les médiathèques ont aménagé des coins pour mettre en valeur les tableaux, comme ici à Gaël.

PRATIQUE

Empruntez :

- 1 tableau et son album dans 1 médiathèque
- Pour une durée de 2 mois
- Gratuitement

Les coups de cœur des animatrices lecture

Spécial
Artothèque !



Caniveau de Camille Nicolazzi prêté avec l'album *Quand tombe la pluie* de Emma Roberts, éd. Cipango, 2022.

Voguent, voguent les petits bateaux... Des entrailles des canalisations, la poésie des petites embarcations en papier jaillit. Symbole roi de l'enfance, telles de véritables vedettes, ils apparaissent, sous les projecteurs, au-devant de la scène pour s'éclipser dans les coulisses des égouts. Cette tendre et naïve apparition envoie la tristesse du lieu aux oubliettes. La poésie des oppositions domine dans cette œuvre originale de Camille Nicolazzi, entièrement réalisée au stylo Bic. Une très belle ode au texte poétique de Emma Roberts.



EMPRUNTEZ
-NOI!

Câlin bec de Malika Doray prêté avec l'album *Un bisou pour...* du même auteur, éd. L'École des loisirs, 2008.

Réalisée à partir de collage, de peinture et de traits épais à l'encre de Chine, cette illustration originale raconte l'universalité du langage de la tendresse. Une scène d'affection sans frontières exprimée sous les traits d'animaux afin de mieux parler aux tout petits.

Un graphisme épuré aux formes rondes qui apporte instantanément de la douceur là où le tableau est posé. Un câlin pour le mur, un câlin pour les yeux. Asseyez-vous, ouvrez l'album et continuez de rêver avec votre enfant.

+ D'INFOS

Retrouvez l'ensemble des œuvres de l'artothèque et réservez-les sur bim-mediathèques.fr



Bobet, à jamais le premier

Le Tour de France 2025 traversera 5 communes du territoire le 12 juillet prochain. Saint-Méen-le-Grand, ville-départ à l'occasion du centenaire de la naissance de Louison Bobet (1925-1983), célébrera son triple champion de la Grande Boucle. Rencontre avec Jean-Louis Valain, président de l'association *Les amis de Louison Bobet*.

Jean-Louis Valain nous reçoit chaleureusement un jour de février à Saint-Méen-le-Grand au sein du Musée Louison Bobet. Le lieu n'est pas encore tout à fait prêt à accueillir les futurs visiteurs de 2025. L'année s'annonce pourtant exceptionnelle avec la réception de la 8^{ème} étape du Tour de France le 12 juillet prochain. L'événement sportif, qui attire plus de 3 milliards de téléspectateurs chaque année, va célébrer le centenaire de la naissance du célèbre Mévennais, Louison Bobet.

Saint-Méen-le-Grand comme une évidence

La ville de Saint-Méen-le-Grand est candidate depuis 2020 pour s'assurer de l'accueil du Tour en 2025. « *Cela devait aboutir car les organisateurs aiment faire honneur aux coureurs qui ont marqué son histoire. Cette édition 2025 passera aussi à Caloguen et Yffiniac pour rendre hommage à Bernard Hinault par exemple* » rappelle Jean-Louis Valain.

Et Louison Bobet a bien fait l'Histoire du Tour : « *Bobet c'est une légende, le premier coureur à avoir remporté 3 Tours de France de suite en 1953, 1954 et 1955* ». Au-delà de ses performances exceptionnelles, Bobet s'est distingué par son esprit d'équipe : « *il a aussi été le premier leader à partager ses gains de course avec ses coéquipiers* ».

L'association *Les amis de Louison Bobet* honore la mémoire du champion. Le musée dédié au cycliste reçoit 600 visiteurs par an.

Les bénévoles ont la chance d'échanger avec des visiteurs du monde entier passionnés de Petite Reine. « *On reçoit des Anglais, Hollandais, Italiens, Belges, Espagnols, Irlandais... On a même accueilli un couple de Mexicains dont le fils, resté au Mexique et*



Jean-Louis Valain, président de l'association *Les Amis de Louison Bobet* devant les 3 maillots jaunes des Tours de France 1953, 1954, 1955 et le maillot « arc en ciel » de champion du monde remportés par Louison Bobet.

amoureux de vélo, avait demandé à ses parents de faire un détour au Musée. Ils avaient acheté tous les souvenirs possibles... ». La journée du samedi 12 juillet devrait aussi attirer de nombreux passionnés.

Le 12 juillet à noter dans vos agendas

La ville de Saint-Méen-le-Grand et l'association *Les amis de Louison Bobet* prévoient de nombreuses animations. Parmi elles, la voiture estampillée « ELM Le Blanc » du directeur sportif de Ghislain Lambert (alias Benoît Poelvoorde dans *Le vélo de Ghislain Lambert - 2001*) sera exposée le 12 juillet, « *sûrement à proximité du musée* » prévoit Jean-Louis Valain. Les coureurs partiront de la rue du stade, s'arrêteront devant la maison natale de Louison Bobet. Le peloton passera ensuite à Saint-Onen-la-Chapelle. Le départ réel (kilomètre 0 de l'étape) est prévu à Boisgervilly. Montauban-de-Bretagne et La Chapelle du Lou du Lac seront aussi traversées.

PRATIQUE

Accueil de la 8^{ème} étape du Tour de France le samedi 12 juillet 2025 à Saint-Méen-le-Grand. Programme complet à retrouver prochainement sur www.stmeen.fr



Au musée, immergez-vous dans la vie de Louison Bobet

Dans cet espace scénographique, vous deviendrez incollable sur Louison Bobet.

Vivez une expérience unique autour de 7 étapes ludiques et interactives. Vous découvrirez l'enfance, la vie et la carrière du champion, sans oublier ses valeurs qui lui ont valu l'attachement du public.

Découvrez aussi le film « Histoire d'un champion » de Jean-Paul Ollivier dit « Paulo la science », les témoignages touchants de la famille de Louison et parcourez même la voie verte (V6) au départ de Saint-Méen-le-Grand grâce à un simulateur !

Avec cette scénographie, vous conjuguez le vélo au passé, comme au présent ! Du vélo-loisir, au sport de haut niveau, au cœur des voies vertes de Bretagne...

PRATIQUE

Musée Louison Bobet, 5 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.

Ouverture du mercredi au dimanche jusqu'en novembre de 14h à 17h.

Accueil de groupes possible.

Contact : jlouisvalain.chantal@gmail.com

BLÉRUAIS • BOISGERVILLY • GAËL • IRODOUËR • LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC
• LANDUJAN • LE CROUAIS • MÉDRÉAC • MONTAUBAN-DE-BRETAGNE • MUËL •
QUÉDILLAC • ST-MALON-SUR-MEL • ST-MAUGAN • ST-MÉEN-LE-GRAND
• ST-ONEN-LA-CHAPELLE • ST-PERN • ST-UNIAC

Les services de la communauté de communes

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-MÉEN MONTAUBAN

Manoir de la Ville Cotterel • 46, rue de Saint-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 54 92 // accueil@stmeen-montauban.fr

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h

• ESPACE FRANCE SERVICES

Aide aux démarches de la vie quotidienne.
22 rue de Gaël • 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

Horaires d'ouverture: lundi de 8h30 à 12h30, mardi,
jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Le dernier samedi du mois (sauf vacances scolaires), de 10h à 13h.

• ESPACE ENTREPRISES LE TISSÉ

Parc d'activités de la Gautrais, 16, rue des Tisserands
35360 Montauban-de-Bretagne
economie@stmeen-montauban.fr

• POINT ACCUEIL EMPLOI

- Antennes d'Irodouër et Montauban
02 99 06 53 22
pae.montauban@stmeen-montauban.fr

- Antenne de Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 47 48
pae.stmeen@stmeen-montauban.fr

 PAE Saint-Méen Montauban

• OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAINT-MÉEN MONTAUBAN

5 rue de Gaël, 35 290 Saint-Méen-le-Grand
02 23 43 51 26 • contact@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr
lagaredemedreac.fr // museedelaforge.fr // bobet-tousavelo.fr

• PISCINE INTERCOMMUNALE ACORUS

Rue du Révérend Père Janvier, 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 47 17 • accueil@piscine-acorus.com
piscine-acorus.com

• CINÉMA LE CELTIC

Place de l'Eglise, 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 49 21 • le-celtic.com

• CINÉ-MONTAL

28 Rue du Perry, 35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 44 30 • cine-montal.jimdofree.com

• PETITE ENFANCE (DE 0 À 3 ANS)

Maisons de la petite enfance à Irodouër, Montauban-
de-Bretagne, Muël et Saint-Méen-le-Grand.

02 99 61 74 18
petite-enfance@stmeen-montauban.fr

- Relais Petite Enfance (RPE)

> Antenne de Montauban-de-Bretagne
02 99 61 74 14
rpe@stmeen-montauban.fr

> Antenne de Saint-Méen-le-Grand
02 23 43 26 86
rpe.stmeen@famillesrurales.org

• SERVICE JEUNESSE (À PARTIR DU COLLÈGE)

Maisons des jeunes à Montauban-de-Bretagne
et Saint-Méen-le-Grand

02 99 06 54 92
jeunesse@stmeen-montauban.fr

 Service jeunesse St Méen-Montauban
 [jeunesse_stmm](https://www.instagram.com/jeunesse_stmm)

- Information jeunesse

(Information des 11-30 ans sur l'orientation scolaire,
les formations, les métiers, les stages, l'emploi, le
logement, les départs à l'étranger...)

02 99 09 44 56 // infojeunesse@stmeen-montauban.fr

• SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

02 99 06 54 92 // economie@stmeen-montauban.fr

• SERVICE HABITAT

02 99 06 54 92 // habitat@stmeen-montauban.fr

• TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour les personnes de + de 70 ans et/ou présentant un
handicap (TàD services) et les personnes en insertion et/ou
recherche d'emploi (TàD emploi).

02 99 06 54 92 // accueil@stmeen-montauban.fr



www.stmeen-montauban.fr

